

**Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche**

**SERVICE DES CONCOURS AGRONOMIQUES ET VÉTÉRINAIRES**

**NOTE  
relative aux épreuves orales de langues vivantes**

À l'attention des candidats aux concours B ENSA, B ENV et C2 ENSA-ENITA

Il a été constaté, au grand désarroi des examinateurs, qu'un grand nombre de candidats faisaient exactement ce dont les examinateurs disaient, rapport après rapport, qu'ils ne voulaient pas. Quelques sondages ont suffi pour s'apercevoir que beaucoup d'étudiants n'avaient jamais eu connaissance du rapport, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant.

Il n'est donc pas inutile de reformuler ici les attentes des jurys de langue :

L'épreuve, de 20 minutes, repose sur un seul support : un texte de 300 mots environ que l'étudiant va préparer pendant 20 minutes et dont il doit, en 15 minutes environ, fournir un compte rendu et un commentaire qui permettront d'évaluer sa compréhension de la langue écrite et sa maîtrise de l'expression orale.

1. La démarche est en deux temps. Il s'agit d'abord de rendre compte du texte sans y ajouter le moindre grain de sel et ensuite seulement de fournir un commentaire permettant de s'exprimer à titre personnel. Quiconque entend tout mélanger est inexorablement sanctionné.

2. Le jury ne veut pas d'un résumé linéaire, ni d'une description. Il attend un compte-rendu structuré.

Si un article retient votre attention et que le lendemain vous en rendez compte à quelqu'un, vous ne direz pas « j'ai lu un article extrait de tel journal, paru à telle date et signé de tel illustre inconnu qui disait d'abord que..., puis disait que...et terminait par... ». Vous direz qu'à propos de telle question, vous avez lu un article dans tel journal et vous irez à l'essentiel, dégageant les faits, faisant un compte-rendu en réorganisant les renseignements fournis par l'article en vue du commentaire que vous avez l'intention de faire.

C'est exactement cela qu'attend le jury, c'est-à-dire :

- Une introduction qui pose le sujet et l'origine du texte, la raison pour laquelle il a été écrit (après tel évènement mentionné dans le texte, à l'occasion de tel anniversaire, de telle parution, de la mort de quelqu'un...);
- Une structuration qui découle de l'idée directrice et s'attache à faire ressortir les éléments de la problématique qui va être commentée ensuite.

Une structuration commode est en trois parties :

- a) les faits
- b) les causes

- c) les perspectives ouvertes ou les conséquences repérées.
3. Dans une deuxième partie, le jury attend un commentaire, c'est-à-dire ni un topo détaché du contexte, ni un développement convenu ou passe-partout, ni un brassage de clichés, ni la simple expression péremptoire d'une opinion dont on n'a que faire à ce stade.

Ce que veut le jury, c'est l'explication des positions signalées dans le texte, ce sont des rapprochements éclairants, une analyse qui aille au-delà du texte. Il s'agit ici d'introduire de la valeur ajoutée, de prendre du recul.

Ceci terminé, alors, et alors seulement, le candidat pourra exprimer une opinion en guise de conclusion, son droit le plus strict étant de ne pas avoir d'opinion, auquel cas il faudra qu'il trouve autre chose, par exemple l'intérêt du texte ou l'originalité du point de vue, pour servir de conclusion.

4. Sauf cas exceptionnel, celui d'un texte polémique ou ironique, il n'y a pas lieu de s'interroger sur l'objectivité du journaliste, qui semble être la préoccupation première de l'explication par certains étudiants et aboutit à ce que la problématique de fond ne soit pas abordée.
5. La maîtrise des langues est un facteur fondamental d'emploi. La maîtrise d'une prononciation vraisemblable au regard de la phonologie et de l'accentuation participe de cette maîtrise et il en est tenu le plus grand compte au concours, contrairement à ce que semble penser certains. Indépendamment de toute correction grammaticale par ailleurs, le critère est « ce candidat serait-il compris d'un anglophone, germanophone ou hispanophone ? ». Si la réponse est non, il ne faut pas espérer que la prestation franchira la barre de la moyenne.
6. Le temps qui reste après l'exposé peut être consacré à un entretien, un dialogue avec le jury.  
La lecture régulière de la presse hebdomadaire est très recommandée : le candidat doit être au courant des événements marquants de l'année, tout comme il doit être en mesure d'identifier les grandes organisations internationales et d'avoir un minimum de culture « mondiale ».
7. Les membres du jury accueillent avec plaisir les préparateurs qui souhaitent assister à des épreuves orales, lesquelles, rappelons-le, sont publiques, à l'appréciation des candidats.

Mise à jour le 4 décembre 2009